



Doigt d'honneur à un policier, quelle peine encourue

Par Melysaa

Bonjour à tous,

Je m'adresse à vous aujourd'hui car je stresse un peu. Ce matin sur le trajet du travail, je passe le péage et me mets sur la voie de gauche pour doubler une voiture. Sauf qu'un véhicule derrière moi me colle et me fait des appels de phares alors que je roulais à la bonne vitesse sur l'autoroute, et j'ai horreur qu'on me colle sur la route donc j'ai fait un doigt d'honneur car j'étais énervée dans mon rétro intérieur sauf qu'il s'est avéré que c'était un flic mais je l'ai su après car après avoir fait mon doigt d'honneur, il a baissé son pare soleil où il était noté "Police" et il a ensuite mis les gyrophares. Bien sur si je le savais à l'avance, je ne l'aurai pas fait. Et il me semble qu'un doigt d'honneur à un simple citoyen n'est pas punissable par la loi si je ne dis pas de bêtises. Je pensais vraiment que c'était un automobiliste comme un autre.

Qu'est ce que je risque dans ce cas s'il vous plait ?

Merci d'avance pour votre aide

Par ESP

Bonsoir

Pas grand chose de plus qu'à un rappel à la loi et une amende si vous expliquer ce que vous dites et que le rapport le confirme.

Par janus2

Bonjour,

Je vous propose ce dossier :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33322]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33322
[/url]

Que risque-t-on en cas d'outrage à agent ?

L'outrage à agent est un acte commis à l'égard d'une personne chargée d'une mission de service public, en lien avec ses missions, et qui nuit à la dignité ou au respect dû à sa fonction.

Exemple :

[...]

- Gestes insultants ou menaçants

Les peines encourues varient en fonction de plusieurs éléments :

- Qualité de l'agent qui subit l'outrage
- Lieu où il a été commis
- Nombre d'auteurs impliqués

L'outrage à l'égard d'un agent dépositaire de l'autorité publique est puni de :

- 1 an d'emprisonnement et de 15 000 ? d'amende s'il est commis par une seule personne
- 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 ? d'amende s'il est commis par plusieurs personnes

Par Melysaa

Bonjour Janus2,

Donc ce que vous êtes en train de me dire c'est que je risque 1 an de prison ferme pour ça ?

Vous ne pensez pas que si c'était vraiment le cas le policier m'aurait arrêtée directement et m'aurait mis mon amende et emmenée au poste ? Or, il a juste éteint ses gyrophares à un moment donné et a repris sa route tranquillement